

# Procès-verbal (PV) de l'assemblée générale (AG) de l'association « SwissGayFetish »

**Date et lieu :** Samedi 3 décembre 2022, Vuisternens-en-Ogoz

**Présents :**

7 personnes y.c. le comité

*Les informations nominatives ne sont pas montrées sur la version en ligne du procès-verbal pour des questions de confidentialité.*

**Excusés :**

14 personnes

*Les informations nominatives ne sont pas montrées sur la version en ligne du procès-verbal pour des questions de confidentialité.*

**Absents et non réponse :**

13 personnes

*Les informations nominatives ne sont pas montrées sur la version en ligne du procès-verbal pour des questions de confidentialité.*

**Président la séance :** Sébastien M.

**Rédaction du PV :** Leonardo C.

**Début de la séance :** 17h10 **Fin de la séance :** 18h40

# Ordre du jour de l'Assemblée générale 2022

## Accueil et bienvenue

17h10 : commencement de l'AG. Le Président accueille et remercie la présence des membres pour cette première assemblée générale. Le Président annonce les membres excusés ainsi que ceux absents et passe au point suivant.

## Désignation d'un secrétaire de séance et d'un scrutateur

Le Trésorier, Leonardo C., rédigera le procès-verbal de l'assemblée générale et comptera les voix liées aux votes.

## Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale

Dans la mesure où il n'y a pas encore eu d'assemblée générale, il ne peut y avoir acceptation d'un précédent procès-verbal. Le Président passe donc au point suivant.

Le Président précise que les informations chiffrées transmises sont partielles, compte tenu du fait que les comptes ont été arrêtés au 30 novembre 2022. Une mise à jour sera transmise ultérieurement, lors du bouclage de l'année.

## Adoption du rapport d'activité

Le Président lit son rapport d'activité qui résume les activités de l'association pour l'année en cours. Les activités ont démarré en février et se sont terminées en novembre, avec parfois, 2 soirées par mois qui ont été organisées.

165 participants ont été recensés sur cette année, contre 72 l'année précédente. Le nombre de soirées a été doublé en 2022, par rapport à N-1, passant de 7 soirées à 14.

L'association compte 32 membres actifs à jour de leur cotisation, contre 25 l'année précédente.

De plus, le Président précise que les taxes d'entrée pour les non-membres, ont permis de rapporter CHF314.50 à l'association.

Enfin, le graphique de fréquentation par mois montre que avril, juin, septembre et octobre ont affichés les plus grands chiffres. Pour les autres mois, moins fréquentés, cela s'explique par les vacances d'été d'une part, d'autre part en raison de soirées très spécifiques sur la thématique fétiche, comme la soirée Rubber, par exemple.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de ce rapport d'activité :*

**Nombre de favorable : 7      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Présentation et adoption des comptes

Le Trésorier présente les comptes financiers 2022, y.c. le bilan, présents dans le rapport d'activité. La comptabilité n'étant pas encore clôturée, le comité présente à l'assemblée des comptes partiels au 30 novembre 2022. Des précisions ont été apportées par le Trésorier et le Président sur certaines recettes et dépenses.

Le bilan intermédiaire montre un équilibre parfait. L'association présente une augmentation de CHF909.- au moment de l'assemblée générale. Ce résultat ne tient pas compte des dépenses liées au repas « Raclette » d'une part, d'autre part aux recettes engendrées par cette dernière soirée, ni les cotisations des membres actifs qui se sont engagés à les verser dans les prochaines semaines.

Enfin, l'association doit rembourser le Trésorier, pour des avances de frais lors de précédents travaux d'aménagement, à hauteur de CHF804.45, dès que cela sera possible, en une fois ou en plusieurs fois.

En résumé, les comptes financiers de l'association sont sains et aucune dépense superflue ou non justifiée n'est à souligner.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de ce rapport des comptes :*

**Nombre de favorable : 7      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Adoption du programme d'activité de l'Association

Le Président présente le programme 2023 auprès de l'assemblée ; il informe, en outre, que ce programme est consultable sur le site Internet de l'association.

- 1 nouvelle soirée fera son apparition en 2023 : la « Discover Fetish ». Ce type de soirée a pour but d'accueillir des participants curieux, pas forcément lookés dans un thème fétiche. Ainsi, ils pourront toucher, essayer des vêtements fétiches (cuir, sneakers, uniformes, bottes, etc...), discuter/rencontrer des mecs fétichistes et, ainsi, valider leur penchant pour la scène fétiche. Il sera demandé aux participants fétichistes de jouer le jeu en permettant aux « newbies » de découvrir un thème fétichiste.
- De plus, les soirées « Biker » et « Sportswear » seront complétées par le concept « Trade ». L'idée est d'encourager l'échange de cuir, bottes ou sneakers, entre participants (sous réserve de même taille, gabarit), soit durant la soirée, soit jusqu'à la prochaine soirée. Le Président précise que l'association ne pourra pas se porter garante en cas de problème lors d'échange de vêtements sur le long terme.

**2023, rime avec encore plus de nouveautés. Le Président présente les idées du comité et ce qui a déjà été mis en place :**

- L'association SGF fait désormais parti de la Fédération « United Sportswear Europe », en tant que membre du comité ayant le statut de Trésorier.
- Les bracelets numérotés ont été remplacés par des lanyards numérotés, ce qui facilite la gestion des consommations lors des soirées. De plus, ce numéro pourra aussi être utilisé à d'autres fins lors des soirées, comme permettre aux participants timides de contacter un autre participant, par l'intermédiaire des membres du comité.
- L'espace bar a été intégralement réaménagé afin de permettre aux bénévoles de mieux assurer le service.
- La carte du bar est modifiée afin de coller davantage aux souhaits des membres. Ainsi, le coca-cola zéro fera son entrée tandis que le thé chaud et le chocolat chaud seront supprimés. De plus, les sponsors/partenaires principaux seront affichés sur la carte.
- Le site Internet de l'association a complètement été refait pour permettre aux visiteurs, un accès plus simple à l'information. De plus, le site est disponible en 2 langues : français et anglais.
- Les membres actifs de l'association recevront dans les semaines à venir un e-mail du club SGF les invitant à rejoindre le canal de ce dernier sur l'application Télégram. Ainsi, le compte WhatsApp de SGF sera supprimé pour éviter au comité de démultiplier les informations. Il est rappelé que le site Internet reste le canal d'information à privilégier.
- 1 voire 2 cabines seront créées dans la première partie de l'extension.
- Une moto sera présente dans le local de l'association. Cette moto est un don d'un client du magasin.
- L'extracteur de fumées actuellement présent dans la « Dark-Smoker-Room » sera remplacé par un plus puissant.
- Un banc supplémentaire sera créé contre la « Photo-Box », côté « Croix de St-André ».
- La table basse de la « Dark-Smoker-Room » a d'ores et déjà été remplacée.
- Il est possible que l'association SGF soit officiellement présente à Darklands 2023. Ceci sera confirmé d'ici quelques semaines.
- Enfin, le nouveau partenariat entre le club SGF et l'association GearPoint à Bâle est désormais acté. GearPoint viendra à la soirée « Discover Fetish » du 20 mai 2023 ; de même que les deux associations essayeront d'organiser un barbecue sur terre fribourgeoise pour finir avec une soirée au club : la date sera à convenir ultérieurement.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de ce programme d'activité 2021 :*

**Nombre de favorable : 7**

**Nombre de défavorable : 0**

**Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Fixation du montant des cotisations pour 2023

Le Président propose de ne pas augmenter les cotisations des membres actifs pour l'année 2023, ni la taxe d'entrée pour les participants non-membres. Le Président précise qu'il souhaite, avec le comité, asseoir la légitimité de l'association, encore une année.

De plus, le comité a créé un « Pack VIP » pour les Misters élus en Europe : ce pack comprend la taxe d'entrée ainsi que toutes leurs consommations au local du club SGF uniquement, durant leur mandat. Les Misters nationaux sont les représentants des communautés fétichistes. Leurs futures actions doivent être récompensées.

L'association a offert, le 3 décembre 2022, un « Pack VIP » au futur Mister Sportswear France 2023. [MAJ : à la suite de l'élection de ce dernier, il s'agit de Nicolas, alias « Monaco.Mister » sur Instagram, qui remporte le pack]

Cependant, cette discussion sera portée à l'ordre du jour lors de l'AG du mois de décembre 2023 pour envisager une augmentation des cotisations des membres actifs, par exemple à CHF30.- par personne et par an, sur proposition de l'assemblée générale. En effet, les membres présents à cette AG pensent que l'association a une cotisation « bon marché » comparé à ce qui peut se faire ailleurs, malgré tous les aménagements réalisés par le comité, en grosse partie grâce à son fond propre. Il apparaît donc normal que, à la vue des améliorations mises en œuvre par le comité, la cotisation soit en adéquation.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de la fixation du montant des cotisations pour 2023 :*

**Nombre de favorable : 7      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

L'assemblée est favorable à garder le montant de la cotisation à CHF20.- par année pour les membres actifs et à CHF5.- par événements pour les participants non-membres. Le Président passe au point suivant.

## Exclusion de membres

Le Président demande à l'assemblée de voter l'exclusion de 8 membres pour le motif suivant : aucune participation aux événements et aucun paiement de sa cotisation malgré des relances par e-mail

Les noms des membres exclus n'ont pas été cités pour respecter leur anonymat.

*L'assemblée vote sur l'acceptation de l'exclusion des 8 membres cités :*

**Nombre de favorable : 7      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## Réélection des membres du comité

Le Président demande à l'assemblée de voter la réélection des membres du comité, soit Sébastien M., en tant que Président, Leonardo C. en tant que Trésorier et Secrétaire.

*L'assemblée vote sur la réélection des trois membres du comité sus-cité :*

**Nombre de favorable : 7      Nombre de défavorable : 0      Nombre d'abstention : 0**

Le Président passe au point suivant.

## L'association vue de l'extérieur

Malgré une communication claire (site Web, réseaux sociaux, app de rencontres), sur les buts de l'association, il y a encore un certain pourcentage de personnes qui pensent que le club SGF est un cruising-bar, où l'unique objectif est de promouvoir des rapports sexuels entre les participants.

Le Président insiste sur le fait que le club SGF n'a pas pour vocation principale d'offrir un lieu d'amusement entre participants, mais plutôt de favoriser les rencontres et les discussions entre mecs fétichistes.

SGF = but social = rassembler la communauté fétichiste

Le Président demande aux membres d'être clairs sur ces points lorsqu'ils font la promotion des soirées SGF.

Enfin, le Président précise que le comité n'est pas contre le fait que les participants s'amuse à un certain moment d'une soirée, notamment car le club SGF dispose d'aménagements favorisant les rapprochements. Cependant, un participant à une soirée doit avoir en tête de venir pour discuter, rencontrer et non de venir que pour s'amuser.

### **Divers, propositions individuelles**

■■■■■ ouvre une discussion sur le fait de déplacer l'AG en janvier plutôt qu'en décembre, de sorte à avoir une vue d'ensemble sur des comptes financiers clôturés, par exemple.

- Le Président explique que le mois de janvier est le seul mois que le comité dispose pour se reposer d'une part, d'autre part pour entretenir les installations du club SGF. Le comité souhaite donc maintenir l'AG au début du mois de décembre.

Le Président précise que les comptes financiers seront disponibles sur le site Internet, courant janvier 2023, une fois la comptabilité clôturée.

*[MAJ : les statuts ont été rajoutés sur le site Internet de l'association le 4 décembre 2023, à la suite d'une observation de ■■■■■]*

■■■■■ fait une proposition à l'assemblée générale pour décaler l'AG à 18h plutôt qu'à 17h. L'assemblée ainsi que le comité abondent dans ce sens.

- Le comité prend acte de cette proposition et confirme que les prochaines AG débuteront à 18h.

### **Fin de l'assemblée générale**

Plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 18h40 en remerciant tous les membres actifs présents de leur participation. La soirée poursuit avec le repas (raclette), puis la soirée Full Fetish jusqu'à 01h00 environ.